lycée d'enseignement général Bellevue Tarn académie Toulouse éducation nationale	**TARIFS LYCEE** **(Internat et demi-pension)** **ANNEE SCOLAIRE 2018-2019**

	INTERNAT	**DEMI-PENSION 5 JOURS**
1er TRIMESTRE Année scolaire 2018-2019 Septembre à décembre 2018	574,00 €	203,00 €
	POUR INFORMATION :	***TARIFS ANNEE PRECEDENTE***
2ème TRIMESTRE Année scolaire 2017-2018 Janvier à mars 2018	451,00 €	159,50 €
3ème TRIMESTRE Année scolaire 2017-2018 Avril à juin 2018	451,00 €	159,50 €

La pension ou la demi-pension est facturée tous les trimestres. C'est un forfait unique 5 jours. Il est possible de demander par courrier un échéancier pour le paiement au début de l'année scolaire (dès septembre).

Attention : les changements de régime ne peuvent se faire qu'en fin de trimestre pour le trimestre suivant, par écrit, et avec l'accord du Chef d'Etablissement.

FONDS SOCIAL LYCEEN

Votre enfant vient de s'inscrire au lycée Bellevue. Pour vous aider à faire face aux frais de scolarité, vous pouvez solliciter l'intervention du Fonds Social Lycéen.

Ce fonds est destiné à venir en aide à titre exceptionnel aux familles rencontrant des difficultés financières pour l'achat de fournitures ou de manuels scolaires, puis durant l'année pour le financement de la demi-pension, de l'internat ou de tout autre frais scolaire. Pour votre information : les aides sont attribuées en fonction du calcul du quotient familial. Adressez-vous au service d'Intendance et en cas de situations bien particulières, n'hésitez pas à rencontrer, sur rendez-vous, l'Assistante sociale.

RAPPEL

La famille doit être à jour de tous les frais scolaires (demi-pension, internat, voyages scolaires,…) de l'année scolaire écoulée ou moment de la réinscription.